Enfin : La politique trouve le courage d'une réforme dans le domaine de santé - La solution du PLR concernant la compensation des risques acceptée par la CSSS-N

Berne, le 30 avril 2010

Communiqué

Enfin : La politique trouve le courage d'une réforme dans le domaine de santé

La solution du PLR concernant la compensation des risques acceptée par la CSSS-N

Une meilleure compensation des risques élimine la chasse aux bons risques faites par certaines caisses-maladie, résout le problème des « Billigkassen » et rend superflu le débat autour d'une caisse maladie unique. Le PLR est satisfait d'apporter une nouvelle fois sa pierre à l'édifice en ayant contribué à un avancement positif dans le domaine de la santé. La CSSS-N a tranché en grande majorité – dans le cadre de la révision de la LAMal « Managed Care » – en faveur de la solution proposée par les Libéraux-Radicaux dans l'amendement du 26 mars déposé par Ignazio Cassis. Cette solution est issue du papier de position « La Suisse, pays de la santé » du PLR adopté en janvier 2010. La CSSS-N a compris qu'il était nécessaire d'améliorer la compensation des risques pour donner une vraie chance au Managed care. Ce succès prouve que la stratégie du PLR est solide et va dans le bon sens.

Les réseaux de soins intégrés ont en effet l'ambition d'offrir les meilleurs soins possible surtout aux malades chroniques et éviter ainsi des complications et des hospitalisations. Ils ne doivent pas être punis financièrement pour maintenir leurs patients en bonne santé. Une meilleure compensation des risques permet de reconnaître la charge financière de ces patients et stimule les médecins à s'en occuper de manière optimale.

Ignazio Cassis, conseiller national, déclare :

« C'est une victoire de la raison sur l'idéologie: dans un système d'assurance qui ne peut exclure personne, c'est le seul moyen de promouvoir une concurrence sur la qualité des soins et non sur la sélection des patients « bon marché » ! La politique trouve enfin le courage de voter une réforme. »

Papier de position "La Suisse, pays de la santé du 23 janvier 2010

Contacts:

Ignazio Cassis, conseiller national, 079 318 20 30